

Syndicat Mixte  
Rivière Drôme  
& ses affluents

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents : 23  
Quorum du vote : 16  
Nombre de membres votants : 23  
Date de convocation : 12/05/2023

**DELIBERATION N° 01  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 24 MAI 2023**

**INTERET COMMUN**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mai, à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Alex, sous la présidence de Gérard CROZIER.

**Conseil Départemental** : Mme Martine CHARMET ; MM. David BOUVIER, Daniel GILLES, Jacques LADEGAILLERIE

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme** : Mme Dominique MARCON ; MM. Jean-Louis BAUDOUIN (suppléant de Franck MONGE), Christophe LEMERCIER, Gilles MAGNON, Jean-Pierre POINT, Frédéric TRON

**Communauté des communes du Diois** : Mmes Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, André GIRARD, Daniel ROLLAND

**Communauté de communes du Val de Drôme** : Mme Régine CHALEAT ; MM. Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, Jean-François FAURE (suppléant de Francis FAYARD), Jean-Marc PEYRET, Jean SERRET, Cyrille VALLON, Gilbert CHAREYRON

**Autres présents** :

**SMRD** : Mme Caroline JEANJEAN, MM. David ARNAUD, Julien NIVOU, Cédric PROUST

**Etaient excusés** :

**Conseil Départemental** : M. Éric PHELIPPEAU

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme** : Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Franck MONGE, J. Philippe ROCHE

**Communauté des communes du Diois** : M. Gérard PERDRIX

**Communauté de communes du Val de Drôme** : MM. Claude AURIAS, Francis FAYARD, David GARAYT, René ESTEOUILLE, Robert ARNAUD

**OBJET : LOCAUX SMRD (SAILLANS) : PLAN DE FINANCEMENT**

Le Président rappelle la délibération du 29 mars 2023 relative au nouveau projet de locaux pour le siège administratif du SMRD.

Ce projet porte sur l'acquisition et la rénovation d'un bâtiment existant sur la commune de Saillans, en partenariat avec la 3CPS. Le bâtiment d'environ 325 m<sup>2</sup> est bâti sur une parcelle de 1 110 m<sup>2</sup>.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est établi comme suit :

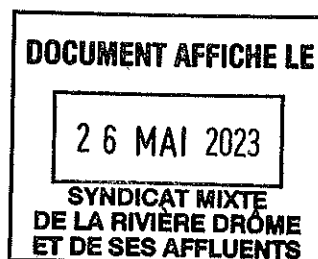
	Dépenses		Recettes	
	HT	TTC		
Frais engagés 1er projet (dont terrain)	144 514 €	154 564 €	Subvention CD26	411 097 €
Acquisition et frais notaire	311 100 €	311 100 €	Vente terrain Vercheny	87 000 €
Rénovation bâtiment	487 500 €	585 000 €	FCTVA	152 148 €
Travaux extérieurs	45 833 €	55 000 €	Agence de l'eau (financement mobilier)	16 000 €
Mobilier	32 000 €	38 400 €	Autofinancement-Emprunt	620 369 €
Etudes (maîtrise d'œuvre, contrôle, raccordement, frais maîtrise d'ouvrage)	66 667 €	80 000 €		
Imprévus	52 125 €	62 550 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 139 739 €</b>	<b>1 286 614 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 286 614 €</b>

La maîtrise d'ouvrage de la rénovation du bâtiment et des travaux extérieurs sera réalisée par la 3CPS dans le cadre d'une convention de mandat, prestation réalisée à titre gratuit correspondant à un coût estimé à environ 20 000 €.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la MAJORITE :

Abstention : 1          Contre : 0          Pour : 22

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus ;
- AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président du SMRD,  
Gérard CROZIER